Monsieur

n.° 73.

voici un nouveau genre d'incommodité tres grave resultant
de la taille du frere, sans qu'on puisse l'imputer a nulle autre
cause; la personne qui eprouve cette facheuse suitte est
m. de Savigni ancien maire de la ville de Langres. il
vint dernierement me consulter, il me fit un detail
des circonstances de l'operation et me pria de l'examiner:
je ne vous exposerai, Monsieur, que ce qu'il m'a dit et ce
que j'ai vue.
il fut taillé a paris par le frere, il y a environ quatre
ans, dans le tems meme de l'incision m. de Savigni
ressentit une vive douleur au testicule gauche
semblable a celle, selon son expression, que lui causerait
un fer rouge passé dans la partie: la douleur
continuant d'etre aussi aigue l'engagea, le cinquieme
de l'operation de prier le frere d'examiner la playe, de
chercher la cause d'un si cruel accident et d'y appliquer le
remede: vous etes un marchand d'inquietude votre
douleur n'est rien lui dit-il; il fit cependant venir
son neveux, Basillac si je ne me trompe; l'operé
n'en recevant non plus aucun soulagement le
renvoya apres l'avoir gardé six jour; car cet
homme est fort cher.
m. de Savigni etait dans l'hopital, on lui refusa
la consolation de voir son epouse et son frere qui
l'avaient accompagné, il n'obtint pas meme la
permission de se faire raser par son perruquier;
tout etait suspect au frere, qui voulut etre le
consolateur de son malade, il le rasa effectivement:
il fallut qu'il souscrivit des en entrant dans le dit
hopital et pendant le sejour qu'il y fit a tout
ce que le frere exigea; il fut d'abord question de
donner quinze louis; ce n'est pas pour moi cet

ARC 37 n° 5

argent lui dit le frere, il est destiné pour mes assistans a l'operation, je donne aux uns deux Louis, et aux autres quatre et six: en sortant il fallut compter vingt cinq autres Louis, ceux la etoient destinés pour les pauvres. voila mot a mot le recit de m. Desarigni. je ne puis vous en dire davantage, Monsieur, sur le desinteressement et les belles actions de ce charitable frere, je vais vous parler de l'incommo-dité du malade a laquelle le frere ni son neveux n'ont pas remedié.
quand m. Desarigni quitta l'hopital la douleur se faisoit toujours sentir au testicule gauche; elle a continué et continue toujours; elle s'etend le long du cordon jusques dans le bas ventre; le testicule affecté se gonfle, durcit, s'irrite et s'enflamme tres frequemment ce qui cause les plus vives douleurs. dans l'examen j'ai trouvé une tumeur tres dure, du volume d'une noix, adherente au rebord du testicule, occupant le point fixe ou la douleur se fit sentir dans le moment de l'incision; la portion du testicule tumefiée m'a paru etre l'Epydidime. vous savez mieux que moi, Monsieur, que c'est de ce corps que part le conduit deferent, qu'il remonte le long des vaisseaux Spermati-ques, et qu'apres avoir passé par l'anneau de l'oblique externe, il quitte ce cordon et va deposer la semence dans les vesicules seminales, qui sont placées a la partie posterieure et inferieure de la vessie. l'on ne peut pas douter que ces parties n'ayent eté atteintes et divisées par l'instrument porté trop bas et trop profondement dans l'interieur de la vessie; que cette division n'ayant pas eté reunie l'urine

qui sejourne sur le bas fond de la vessie s'est d'abord infiltrée et continue de s'infiltrer dans les parties divisées et y produit journellement le gonflement d'irritation et les vives douleurs; que cette maladie est d'autant plus grave qu'il est tres difficile, pour ne par dire impossible d'y remedier: que quand même on en viendrait a l'amputation du testicule, on ne pourrait assurer, qu'apres cette cruelle mutilation l'urine cesserait de se porter dans la portion du conduit deferent restante, dont l'extremité aboutissante dans la vessie est ulcerée et d'y fomenter des desordres qui rejailliraient dans les parties du bas ventre adjacentes. Les inquietudes du malade etoient donc legitimes; elles se perpetuent ce n'est donc pas sans fondement. je suis que ce Monsieur y succomberait s'il connoissoit son etat: il semble que le beau titre de marchand d'inquietude l'ait affermit dans [illegible] moment même ou il y a le plus a craindre; mais il ne tardera pas a connoitre son triste sort par le progres sensible que fait la tumeur et par le peu de ressource qu'elle presente

je saisis avec empressement cette occasion, et je saisirai de même toutes celles qui me mettront a même de vous marquer ma juste reconnoissance et le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'etre

Monsieur

Votre tres humble et tres obeissant serviteur Maigrat

a Rantonniere le 29 juin 1770.

j'espere que cette lettre vous parviendra l'ayant adressée a mon second fils pour qui vous la fasse remettre, il est au seminaire des trente trois

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Maigrot

A Monsieur

Monsieur Louis Secretaire
perpetuel de L'academie
Royale de chirurgie rue St
germain de Lauxerois pres
Les colonades de Louvre
a paris.

a Paris

H
14